



Informations générales sur la tarification solidaire

Le formulaire ainsi que la liste des pièces administratives à fournir sont disponibles sur le site www.beemob.fr, en agence commerciale, place du général de Gaulle à Béziers, auprès des CCAS des communes de l'agglomération, centres sociaux et associations.

Après traitement des pièces administratives, l'utilisateur se verra notifier par e-mail son accès aux titres solidaires. Il devra se rendre à Boutic'Bus, place du général de Gaulle, pour la création de sa carte de transports munis du document d'ouverture de droit, d'une photo d'identité récente, ainsi que de sa carte d'identité ou de séjour. La carte de transports doit être renouvelée tous les ans.

Une participation de 5,00 € est demandée pour les frais de matérialisation de la carte. Elle est renouvelable tous les 5 ans.

Gratuité

La gratuité est accordée :

- Aux mutilés de guerre, aux mutilés du travail et aux invalides civils dont le handicap est égal ou supérieur à 80%.
- Aux élèves de SEGPA.
- À tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte, hors groupe scolaire ou de centre de loisir.

Justificatifs à jour à fournir tous les ans :

- Carte d'invalidité en cours.
- Notification de l'organisme compétent pour délivrer la carte d'invalidité (MDPH, autre...).

Tout élément manquant entraînera le non-traitement du dossier.

FÉVRIER 2020

Guide de la tarification solidaire



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Studio Aensó



beeMob
L'agglo vous transporte

www.beemob.fr

L'AGGLO
Béziers
méditerranée



beeMob
L'agglo vous transporte

www.beemob.fr

L'AGGLO
Béziers
méditerranée

Pour qui ?

La tarification solidaire permet de bénéficier de tarifs adaptés ou de la gratuité en fonction de votre statut et de vos revenus. Vous devez habiter l'une des 17 communes de l'agglomération Béziers Méditerranée pour bénéficier de la gamme solidaire.

À compter du 1^{er} juillet 2019 les habitants de l'agglomération Béziers Méditerranée devront envoyer ou faire parvenir les pièces administratives de constitution de dossier directement à Vectalia Béziers méditerranée.

Envoi des dossiers

Par courrier

Vectalia Béziers Méditerranée
Service titres solidaires
3 rue André Blondel 34500 Béziers

En déposant les documents à l'agence commerciale

En déposant votre dossier complet à la Boutic'Bus située sur la place du Général de Gaulle à Béziers.

Par e-mail

✉ beemobsolidaires@vectalia.fr

Une permanence aura lieu à l'agence commerciale

Les deuxième et troisième semaines du mois de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 le mardi et jeudi (hors jours fériés) toute l'année exceptée du 15 août au 15 septembre. Pour toutes informations, un numéro téléphonique est mis à la disposition des usagers.

0 800 80 80 80 Service & appel gratuits

Tapez 4 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)

Partenariat avec Luoga



Présents au quotidien dans les quartiers de la Ville de Béziers, la « Guitoune » de LUOGA, Espace d'Information Ambulant proche des habitants et relais des institutions, vous informez et vous accompagnez dans la constitution de vos dossiers de demande de tarifs solidaires.

Pour connaître les dates de passage dans votre quartier, rendez-vous à partir du 1^{er} septembre 2019 sur www.luogabeziers.org rubrique "beeMob".

Mention CNIL : Les informations contenues dans le présent formulaire, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par beeMob que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Formulaire des titres solidaires

Ma carte

Création de carte Renouvellement

Je choisis ma carte :

- Carte mensuelle solidaire (2,00 €)
 Carte 10 voyages solidaires (2,30 €)

Mes coordonnées

*Mentions obligatoires

**Mention vivement recommandée

Madame Monsieur

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

E-mail** :

Téléphone* :

N° Sécurité Sociale* : _____

Pièces administratives à fournir

- Pièce d'identité de chaque demandeur
ou
 Carte de séjour de 10 ans et validité d'un an à la date du dépôt de dossier
 Carte vitale (N° Sécurité Sociale de chaque demandeur)
 Justificatif de domicile (loyer, électricité)
 Hébergé : certificat d'hébergement + quittance de loyer + avis d'imposition de l'hébergeur.
 Dernier avis d'imposition sur le revenu
 Attestation CAF/MSA des 3 derniers mois

Ressources de tous les membres du foyer (suivant la situation)

Plus si vous êtes :

- **Salarié** : 3 derniers bulletins de salaire.
→ **En recherche d'emploi** : 3 derniers relevés de paiement de Pôle Emploi ou 3 dernières attestations de paiement du RSA.
→ **Retraité** : Déclaration fiscale des caisses de retraite ou 3 derniers relevés de compte.
→ **En arrêt de travail ou percevez une rente** : 3 derniers relevés d'indemnités journalières ou rente.
→ **Invalité inférieure à 80%** : 3 derniers relevés de paiement de pension d'invalidité.